



Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu

AVIS DE CONVOCATION SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À mesdames	Patricia Larose, conseillère Lucette Berger, conseillère
À messieurs	Claude Pothier, maire Gilbert Laroche, conseiller Yannick Joyal, conseiller Dany Poirier, conseiller Richard Paquette, conseiller

Vous êtes, par la présente, convoqué(e) à une séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-de-Richelieu qui aura lieu le **mercredi, 20 septembre 2017, à 19h30**, au Centre communautaire Chapdelaine, au 878, rue Saint-Pierre, Saint-Roch-de-Richelieu. L'ordre du jour de la séance est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
 - 2.1. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. **Aménagement, urbanisme et développements**
 - 4.1. Dépôt du certificat sur les résultats de l'enregistrement relativement au *Règlement numéro 220-38-2017 modifiant le Règlement de zonage (220) relativement aux usages permis dans la zone Ac-2 afin de réglementer les usages para-agricoles industriels;*
 - 4.2. Fixation du jour du scrutin ou retrait du Règlement.
5. Affaires nouvelles
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Donné à Saint-Roch-de-Richelieu, ce 14 septembre 2017.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Reynald Castonguay